

27-30/06/2013

les rencontres de Marseille-Provence

Séance 3 – Le Partenariat euro-méditerranéen : enjeux et perspectives

Marion Isvi, chargée de mission, Réseau Euromed France (REF) – Paris

Je tiens avant toute chose à remercier l'association *Les Rencontres* d'avoir invité le Réseau Euromed France à intervenir dans ce débat.

Le Réseau Euromed France, que je représente aujourd'hui, est une plateforme de 40 organisations de la société civile (OSC) françaises engagées en Méditerranée. Il se fixe pour objectif de promouvoir le dialogue à 3 niveaux : entre les organisations de la société civile intéressées par les enjeux méditerranéens en France ; entre ces organisations françaises et les organisations de la société civile euro-méditerranéennes ; entre la société civile et les institutions françaises et européennes.

Le REF a été créé en 2005 en même temps que la Plateforme non-gouvernementale Euromed dont il est membre. D'une certaine manière, on peut dire que c'est la dynamique portée par le Partenariat euro-méditerranéen (PEM) qui a permis la création de ces deux plateformes.

Je vais construire mon intervention en 3 points :

- dans un premier temps j'évoquerai la manière dont la société civile a accueilli et s'est positionnée dans le passé par rapport au PEM et aux nouveaux dispositifs de coopération en Méditerranée, tels que l'Union pour la Méditerranée (UpM);
- dans un deuxième je dirai quelques mots sur la manière dont le PEM a impulsé des dynamiques de promotion et de structuration de la société civile euro-méditerranéenne ;
- enfin, je formulerai quelques remarques sur nos inquiétudes concernant la réalité de la coopération en Méditerranée aujourd'hui.

Je voudrais également préciser qu'en parlant ici de la « société civile », je me fais le porte parole de la position de certains mouvements de la société civile tels le Réseau Euromed France et certains de ses partenaires. La société civile est évidemment très diverse et il ne s'agit pas ici d'essayer de parler au nom de tous.

De quelle manière la société civile a-t-elle accueilli dans le passé le Partenariat euro-méditerranéen (PEM) et l'Union pour la Méditerranée (UpM)?

Créé en 1995, le Partenariat euro-méditerranéen a été accueilli favorablement par la société civile pour 2 raisons :

- ce partenariat était construit autour de 3 volets : un premier politique et sécuritaire, un deuxième économique et un troisième plus humain, social et culturel. Ce 3^e volet constituait une grande nouveauté et mettait la culture et la société civile au cœur du dispositif.
- cette volonté du partenariat de rapprocher les 2 rives, de favoriser la rencontre, répondait à une aspiration forte de nos organisations. Les OSC de la rive sud notamment, qui vivaient sous des régimes autoritaires, attendaient beaucoup en terme de décloisonnement.

A l'origine, ce partenariat a donc suscité des espoirs. Aujourd'hui pourtant, le PEM fait l'objet de nombreuses critiques. Si le 3^e volet de ce partenariat a permis la réalisation de projets tout à fait intéressants, ceux-ci sont restés ponctuels, sectoriels, sans vision globale ni réel soutien politique. Les axes majeurs de travail sont restés le volet économique et sécuritaire. Le volet social et humain est resté plutôt déclaratoire et la société civile conserve le sentiment d'avoir un peu plaidé dans le désert.

L'Union pour la Méditerranée (UpM), créée en 2008, a été mal accueillie par la société civile. Elle a suscité dès le départ une forte incompréhension, un sentiment de recul et du scepticisme pour beaucoup de raisons déjà connues, dont je ne citerai que 2 ici :

- le PEM avait notamment pour objectif d'encourager « les actions en faveur des institutions démocratiques et du renforcement de l'Etat de droit et de la société civile »¹. La volonté de l'UpM de renforcer l'implication des Etats dans la coopération méditerranéenne a donné la photo de famille² que l'on connaît, qui rassemble sur un même cliché la plupart des dictateurs de la région (Bachar Al Assad, Hosni Moubarak, Zine el-Abidine Ben Ali). Cela a choqué et a envoyé un message désastreux.
- L'UpM a été construite sur un principe d'évacuation du politique au profit d'une Méditerranée de grands projets. Les acteurs de ces grands projets étaient principalement les institutions et les grandes entreprises. Il n'y avait donc pas de place pour la société civile et la culture dans l'UpM.

Comment, malgré les critiques qui lui sont faites aujourd'hui, le PEM a-t-il contribué à impulser des dynamiques de structuration associatives qui restent pérennes ?

La création du PEM a envoyé un message fort qui était de dire que la justice sociale et l'Etat de droit ne pouvaient exister sans implication de la société civile dans la fabrication des politiques publiques.

¹ Volet 3 de la Déclaration de Barcelone adoptée lors de la conférence euro-méditerranéenne des 27-28 novembre 1995 à Barcelone (Espagne)

² Sommet fondateur de l'Union pour la Méditerranée du 13 juillet 2008 à Paris

Le PEM a impulsé une dynamique de consultation régulière des organisations de la société civile, notamment en amont des conférences ministérielles euromed sectorielles (femmes, énergie, ...). Des Foras civils ont également été organisés tous les ans afin de permettre aux organisations de la société civile (OSC) de la zone de se retrouver et d'échanger autour des grands enjeux méditerranéens du moment.

En 2005, des réseaux, fondations, ONG ayant été impliqués dans les Foras civils ont créé la Plateforme non-gouvernementale Euromed avec plusieurs objectifs :

- Rassembler de manière pérenne les OSC de la zone euromed autour d'une charte de valeurs communes
- Créer une organisation chargée de structurer les échanges entre les sociétés civiles de la zone et capable d'interpeller les pouvoirs publics
- Assurer à cette structuration une indépendance vis-à-vis des institutions

La création de cette Plateforme a été soutenue par la Commission européenne dans le cadre de la dynamique du PEM. Cette Plateforme existe toujours comme réseau de réseaux (géographiques, thématiques, sous-régionaux, ...).

Quel est le regard que nous portons aujourd'hui sur l'actualité de la coopération en Méditerranée ?

- > Nous avons le sentiment que la Méditerranée n'est plus un dossier prioritaire. Sur la rive sud, les révolutions arabes ont accentué les disparités entre les pays et ont provoqué le repli de chaque pays autour de ses propres urgences nationales. En Europe, la crise avec toutes ses facettes (économique, identitaire, de perspectives) contribue à marginaliser le dossier méditerranéen. À ces replis sur soi s'ajoutent une absence de visibilité sur les perspectives de la zone puisque les situations ne sont pas encore stabilisées. Pourtant, la Méditerranée est à nos yeux plus que jamais un espace d'interdépendances et de défis communs.
- > La notion de « Partenariat » semble vidée de sa substance. Les dispositifs de coopération en place nous paraissent insatisfaisants en dépit des efforts de l'Union Européenne pour rénover sa politique de voisinage³. Des thématiques nouvelles telles que les droits de l'homme, la démocratie, la société civile, la mobilité et l'emploi apparaissent aujourd'hui centrales dans la PEV. Ces thèmes sont au cœur des préoccupations de la société civile. Le problème vient du fait que l'Europe n'a pas changé de posture. Son modèle de relation reste basé sur l'aide, au détriment du partenariat. Il est aujourd'hui nécessaire d'envisager le partenariat comme une modalité de travail en commun dans un système d'interdépendances.
- > La mobilité reste un chantier de travail majeur, notamment en Méditerranée. On le sait, des systèmes comme Frontex ou les accords de réadmission ont souvent comme conséquence le non-respect des droits des migrants, favorisent l'activité des passeurs, augmentent la clandestinité et la criminalisation des migrations. Faciliter la circulation permettrait de diminuer le nombre de morts en mer, décrisperait les

³ Communications de mars et mai 2011

relations nord/sud et découragerait l'installation illégale et précaire en favorisant les allers et retours.

C'est ce qui constitue à notre sens le plus grand paradoxe et sans doute l'une des raisons de l'échec du Partenariat euro-méditerranéen : alors que le PEM mettait le dialogue et la rencontre entre les deux rives au cœur de son dispositif, l'Union Européenne n'a eu de cesse de renforcer la sécurité à ses frontières.

Questions et retours sur les interventions :

Zeyneb Farhat : Pour revenir à la photo de famille, les origines de l'UpM sont quand même noircies par ce lien avec les anciens dirigeants des pays arabes.

Delphine Borione : En ce qui concerne les origines de l'UPM, la photo de famille n'était certes pas la bonne, mais c'était celle qu'il y avait à ce moment là. L'UpM c'est aussi une évolution. Les Etats sont au centre de cette relance, et la façon dont on conçoit ce travail est nouvelle: il ne faudrait pas s'arrêter à la photo de famille, basée sur une approche paritaire nord sud et qui est aussi présente en matière de projet. Il n'y a plus seulement ces grands projets, il y a une approche de développement économique et social, du travail des jeunes, de l'emploi... Ce sont des projets de l'infrastructure essentiels, mais il y a aussi une approche locale et de développement humain. D'ailleurs, il y a une autre question essentielle à ce sujet : comment financer ces petits projets ? L'argent va plus être placé dans les grands projets que dans les petits, alors que les petits projets irriguent aussi le système. Ils sont très importants, mais difficilement financés.

On ne connaît pas assez ce qu'il se produit dans les pays arabes : la traduction est essentielle pour permettre un échange réciproque et le patrimoine l'est également. Les programmes ne sont pas immenses mais essentiels pour le développement durable de ces pays. Il faudrait les accompagner dans les secteurs culturels des entreprises. Et la question des visas pose en effet problème.

Marion Isvi : L'UpM apporte manifestement depuis quelques mois un soutien à des projets de la société civile. Je n'ai pas plus d'informations là-dessus. En soi, il me semble que c'est une bonne chose d'accompagner les OSC qui le souhaitent afin qu'elles puissent financer leurs projets. Mais ce que demande en premier lieu la société civile, c'est d'être impliquée, en tant qu'acteur ayant une expertise spécifique, dans les réflexions concernant l'avenir et la construction des politiques publiques méditerranéennes de demain. Nous souhaitons que l'Europe sorte de cette relation tournée exclusivement autour de l'aide pour redonner tout son sens à la notion de partenariat.

Malika Benarab-Attou : Le financement des projets est très compliqué avec la Commission, il faut limite financer quelqu'un pour monter le projet. En 2014, l'initiative des parlementaires est de refonder le projet européen.

Roger Tropéano : En ce qui concerne la Commission, c'est en effet très compliqué de monter les dossiers.

Zeyneb Farhat : Il y a aussi un autre problème, c'est qu'aujourd'hui, les partis islamistes ne croient même pas en la culture. Donc il faudrait alléger toutes les formalités de financements, en prenant l'exemple des fonds d'urgence américains, pour les cas particuliers.